BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 13 janvier 2026 à 10 heures

Administrateurs présents :
- M. Thierry CAHN, Président
- M. François BRAUN
- Mme Saloua BENNAGHMOUCH
- M. Bruno CACHOT
- Mme Emmanuelle CHAMPIGNY
- M. Yves DUBIEF
- M. Nicolas MINOIS
- M. Jean-Pierre PROCUREUR
- M. Christophe RENNER
- Mme Christiane ROTH
- M. Sébastien TILIGNAC
- Mme Michèle WALTER (*visioconférence*)

Administrateur excusé :
- Mme Elodie HIGONET-CHAPUY

Censeurs présents :
- M. Michel BALY
- Mme Sylvie PETIOT

Ont également participé à la réunion :
- M. Dominique GARNIER, Directeur Général
- M. Hubert DE MARCELLUS, Directeur Général Adjoint, Pôle Ressources Humaines et Transformation
- M. Christophe DESCOS, Directeur Général Adjoint, Directeur de l'Exploitation Entreprises et Marchés Spécialisés
- M. Marc THIRION, Directeur Général Adjoint, Pôle Finances et Engagements
- Mme Isabelle LAURENT, Secrétaire Générale
- M. Pascal COTTON, Directeur d'Exploitation des Territoires et Clients de Proximité
- M. Raphaël DUBS, Directeur de la Communication, de l'Engagement Coopératif et de l'Impact
- Mme Doris EHRMANN, Directrice des Engagements
- M. Fabrice HAMRAOUI, Directeur des Ressources Humaines
- M. Sébastien MAURICE, Directeur de l'Efficience et de la Transformation
- M. Thibaud BONNET DE PAILLERETS, Directeur de l'Audit interne
- M. Norbert SCHOENAUER, Directeur des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents
- Mme Pascale PARQUET, déléguée BPCE

Le quorum étant atteint, puisque 12 Administrateurs sur 13 sont présents, le Conseil peut valablement délibérer.

4.6. Restitution du Comité des Nominations du 6 janvier 2026

A la suite de cette présentation, Thierry CAHN invite François BRAUN à livrer aux administrateurs une restitution de la séance du Comité des Nominations du 6 janvier dernier.

François BRAUN, Président du Comité des Nominations rappelle que celui-ci a notamment pour mission :

- De procéder à une évaluation approfondie et documentée de l'aptitude des candidats à la fonction de dirigeant effectif, et
- D'émettre des recommandations sur la ou les candidature(s) soumise(s), conformément à la politique de nomination et de succession des Dirigeants effectifs de la BPALC.

Dans la perspective du départ de Dominique GARNIER, dont le mandat de Directeur Général de la BPALC, arrive à échéance le 20 mai 2026, une démarche a été engagée par le Président du Conseil à l'effet de pourvoir à son remplacement.

C'est dans ce contexte, et sur proposition du Président du Conseil d'administration, que le Comité des Nominations du 6 janvier 2026 a été amené à examiner la candidature de Madame Elisabeth MOREAU au mandat de Directrice Générale de la BPALC.

Ainsi les membres du Comité des Nominations ont constaté qu'Elisabeth MOREAU répond aux conditions d'honorabilité, d'intégrité et d'indépendance d'esprit, de compétence et de disponibilité, requises pour un mandat de Directrice Générale et que ses niveaux de compétences sont compatibles avec l'exercice de cette fonction.

Le Comité des Nominations a par conséquent recommandé à l'unanimité la nomination de Madame Elisabeth MOREAU en qualité de Directrice Générale de la BPALC.

Thierry CAHN remercie François BRAUN pour cette présentation exhaustive. Invités par le Président CAHN à exprimer chacun son avis sur la candidature de Madame Elisabeth MOREAU, tous les administrateurs déclarent approuver sans réserve cette candidature.

En conséquence, il est passé à ce qui suit :

Nomination de la Directrice Générale

Vu les dispositions des articles L.512-107 du Code Monétaire et Financier et L.225-51-1 du Code de commerce,

Vu l'article 27.3 des statuts de BPCE,

Vu l'article 21 des statuts de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne,

Vu les recommandations du Comité des Nominations,

Sur proposition du Président du Conseil d'administration,

Le Conseil d'administration nomme en qualité de Directrice Générale, sous condition suspensive de l'agrément du Conseil de Surveillance de BPCE : Madame Elisabeth MOREAU.

Ce mandat lui est confié à compter du 21 mai 2026 pour une durée de 5 ans.

Madame Elisabeth MOREAU exercera le mandat de Directeur Général tel qu'il est prévu par les textes légaux et réglementaires régissant les Banques Populaires et par les statuts de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

Madame Elisabeth MOREAU ainsi nommée a déclaré par avance accepter lesdites fonctions, si celles-ci venaient à lui être confiées.

Madame Elisabeth MOREAU a déclaré, en outre, qu'elle satisfaisait à la limitation requise par la loi en ce qui concerne le cumul des mandats qu'elle peut exercer et qu'elle n'est pas frappée de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une Société par application de la législation en vigueur et qu'elle satisfaisait à la règle de la limite d'âge fixée par l'article 21 des statuts.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

<u>Dirigeant effectif en vertu de l'article L.511-13 du Code monétaire et financier</u>

En sa qualité de Directrice Générale, Madame Elisabeth MOREAU se voit conférer la qualité de Dirigeant effectif au sens de l'article L.511-13 du Code monétaire et financier.

Madame Elisabeth MOREAU est, en qualité de dirigeant effectif, garant et assume vis-à-vis des autorités de tutelle, et notamment de l'ACPR, la pleine et entière responsabilité des activités suivantes :

- la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement (en application des articles L. 511-13 et L. 532-2 du code monétaire et financier),
- l'information comptable et financière, en application des articles L.571- 4 à L.571-9 et L.573-3 à L.573- 6 du code monétaire et financier,
- le contrôle interne (en application de l'arrêté du ministre des finances et des comptes publics du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne),
- la détermination des fonds propres (en application du règlement du Comité de la règlementation bancaire n° 90-02).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié sincère et conforme
A METZ, le 21 janvier 2026

Isabelle LAURENT
Secrétaire Générale

